

BILAN DE LA QUALITÉ DE L'AIR — 2023

LES MOYENS DE SURVEILLANCE SUR LE TERRITOIRE



Métrologie réglementaire

Un réseau de 81 stations de mesures permanentes implantées sur les 12 départements de la région qui fonctionnent 24h/24 et 7j/7, complétées par des stations mobiles.



Modélisation

Les cartographies des polluants réglementés, réalisées depuis l'échelle régionale à celle de la rue, permettent de visualiser l'exposition des territoires et des populations soumis à des niveaux supérieurs aux seuils réglementaires ou aux seuils recommandés par l'OMS.



Inventaires

Les inventaires d'émissions permettent d'identifier l'origine géographique des polluants, les responsabilités respectives des différents secteurs d'activités et d'évaluer les gains d'émissions associés aux différents plans d'actions.

Haute-Savoie

Mesures de qualité de l'air effectives en 2023

Haute-Savoie

Mesures de qualité de l'air effectives en 2023



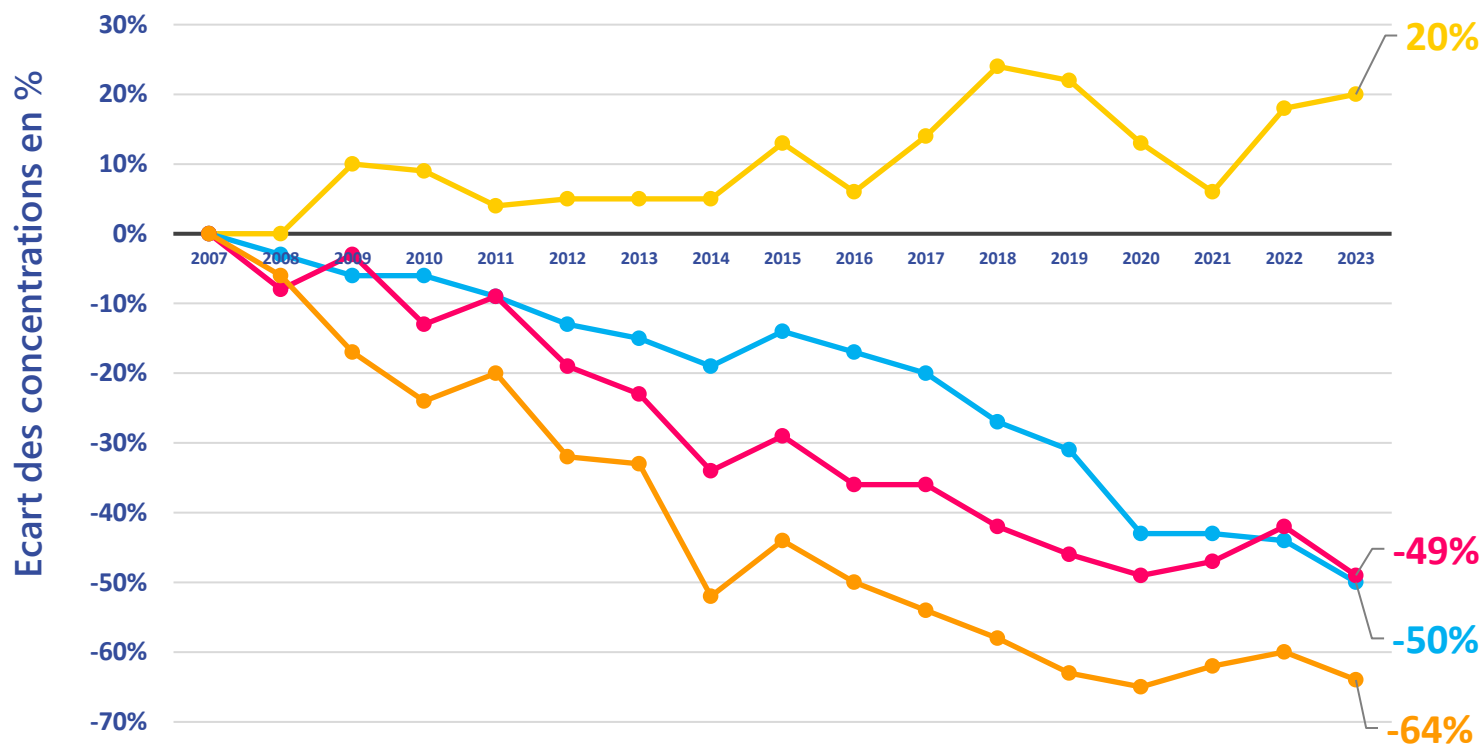
* Station temporaire

Contexte régional

EVOLUTION LONG TERME DES CONCENTRATIONS EN POLLUANTS RÈGLEMENTÉS

La tendance à la baisse de long terme se confirme pour le NO₂ et les PM.
La tendance à la hausse se confirme pour l'O₃.

Ecart relatif des concentrations moyennes annuelles aux stations depuis 2007



O₃

Moyennes annuelles 2022 et 2023 similaires.

Fort impact des conditions météorologiques > fortes variations interannuelles.

NO₂

Tendance long terme à la baisse de 0,9 µg/m³ par an.
Anomalie due au COVID en 2020.

PM10 PM2,5

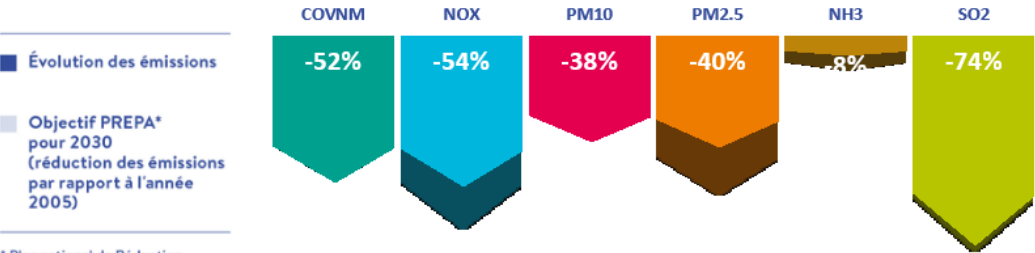
Stagnation depuis 2019 avec de légères variations interannuelles.



Les sources de pollution

MAINTENONS NOS EFFORTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS POUR PRÉSERVER NOTRE AIR

Les émissions de polluants de l'air entre 2005 et 2021 - Haute-Savoie



* Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques.



Source : Inventaire régional Atmo Auvergne-Rhône-Alpes v2023

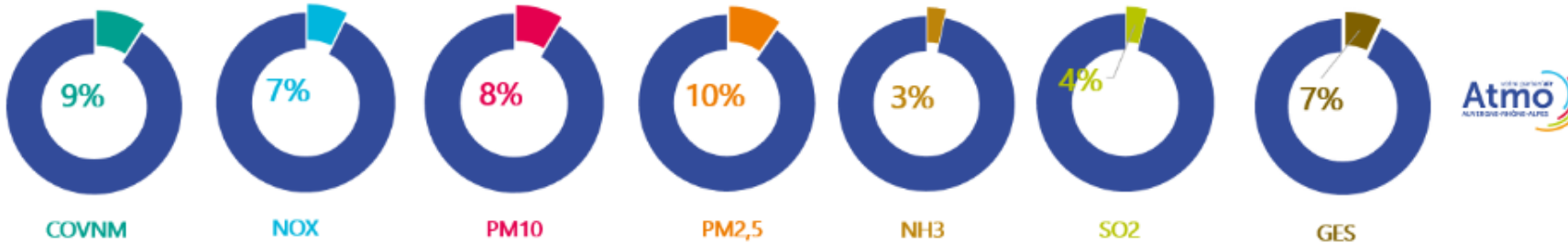
Les objectifs du PREPA semblent globalement atteignables. La contribution aux différents polluants du département par rapport aux émissions régionales est globalement proportionnelle à la population.

Contribution des différentes activités dans les émissions polluantes en % - Haute-Savoie (2021)



Source : Inventaire régional Atmo Auvergne-Rhône-Alpes v2023

Comparaison des émissions de chacun des polluants avec Auvergne-Rhône-Alpes (2021) - Haute-Savoie



Source : Inventaire régional Atmo Auvergne-Rhône-Alpes v2023



Situation réglementaire

Dépassements aux stations de mesure

LES DÉPASSEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Principes de constatation

La qualité de l'air est réglementée au niveau européen par les directives de 2004 et de 2008. Ces dispositions sont ensuite traduites par différents textes et guides en France.

La surveillance de la qualité de l'air et par la suite, le bilan des niveaux et possiblement la déclaration de « dépassements réglementaires » sont effectués sur la base des Zones Administratives de Surveillance :

- Les ZAG : zones à risques de plus de 250.000 habitants
- Les ZAR : zones à risques de moins de 250.000 habitants
- La ZR : zone régionale, constituée du territoire hors ZAG et ZAR

Ces zones ont été définies en 2022 et pour 5 ans (cf. carte)

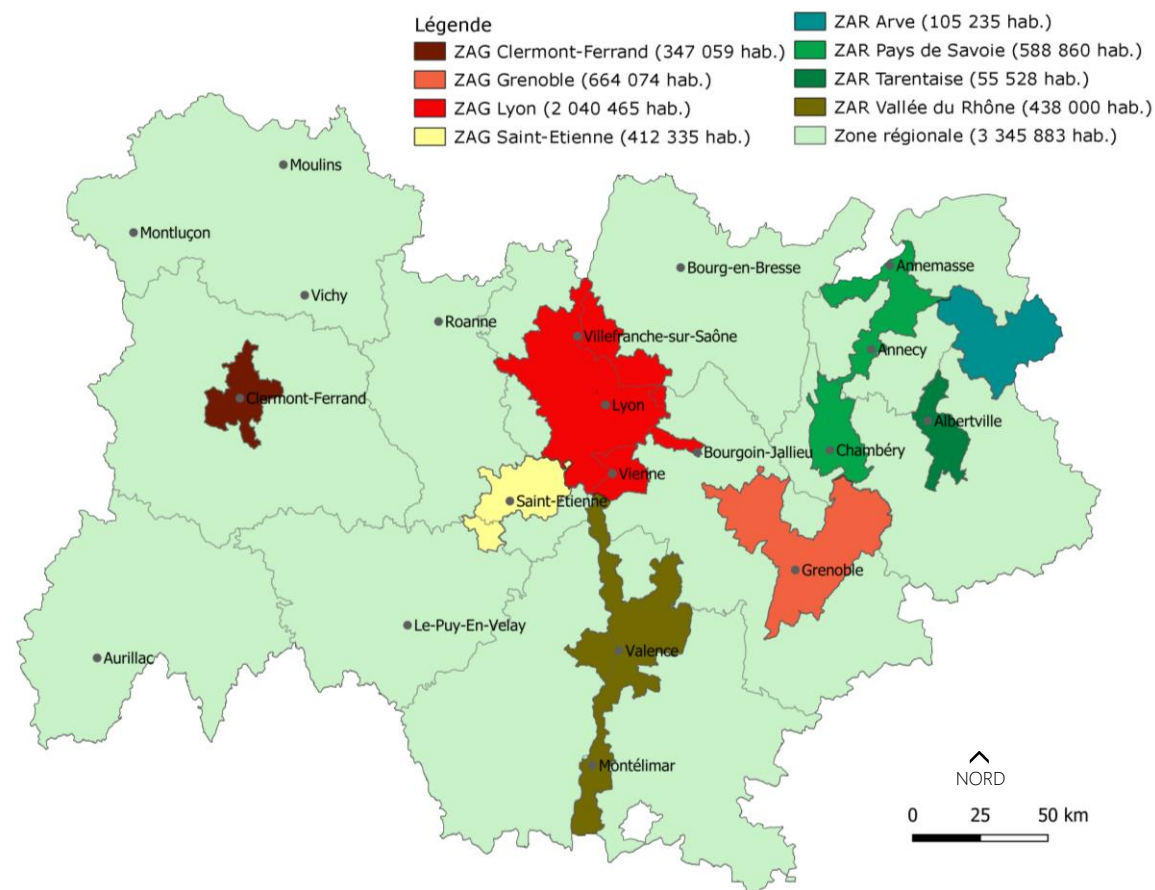
Seules ces zones peuvent être déclarées « en dépassement » au titre de la réglementation puisque sont liées à un

processus européen qui peut conduire à la condamnation des pays membres pour non-respect des directives.

De plus, un dépassement réglementaire n'est constaté sur une zone et pour un polluant que si une mesure de qualité de l'air de cette zone dépasse un seuil réglementaire. Or, les points de mesures sont dimensionnés selon le zonage et non pas par département et/ou agglomération. Il est donc possible qu'un département (agglomération, commune...) sans mesure métrologique soit visé par un dépassement réglementaire parce que tout ou partie est inclus dans une ZAS en dépassement. Dire qu'un département est en dépassement réglementaire est un abus de langage.

La modélisation permet de dimensionner les dépassements en apportant l'évaluation du nombre d'habitants, de surface ou de kilomètres linéaires touchés mais ne peut à elle seule déclencher le dépassement réglementaire.

Zonage européen 2022 Auvergne-Rhône-Alpes
(données population INSEE 2018)



LES DÉPASSEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Passage des ZAS aux départements

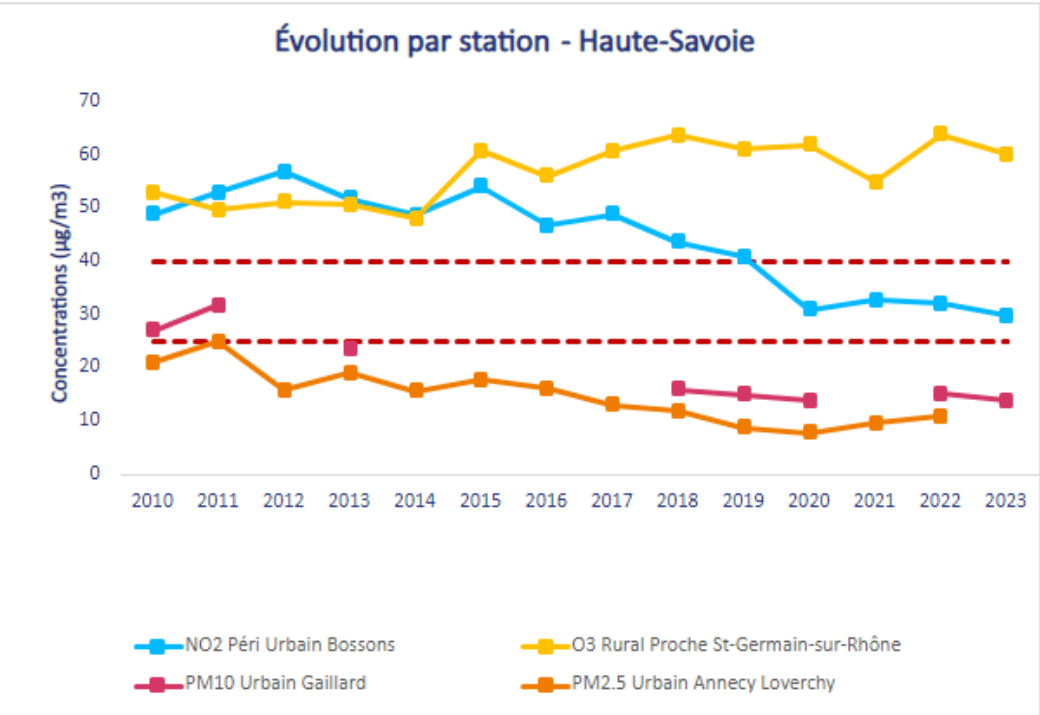
Le tableau ci-dessous permet de traduire la situation réglementaire d'une ZAS au niveau des départements.

Par exemple, le département de l'Ardèche n'a pas de mesure d'O₃ sur son territoire mais est concerné par des dépassements réglementaires car la ZR et la ZAR de la Vallée du Rhône sont 2 zones déclarées en dépassements réglementaires pour l'O₃.

	ZAG Lyon	ZAG Grenoble	ZAG Saint-Étienne	ZAG Clermont-Fd	ZAR Vallée Rhône	ZAR Pays Savoie	ZAR Vallée Arve	ZAR Vallée Tarentaise	ZR
AIN	X								X
ALLIER									X
ARDÈCHE					X				X
CANTAL									X
DRÔME					X				X
HAUTE-LOIRE			X						X
HAUTE-SAVOIE						X	X		X
ISÈRE	X	X			X				X
LOIRE			X						X
PUY-DE-DÔME				X					X
RHÔNE	X								X
SAVOIE						X		X	X

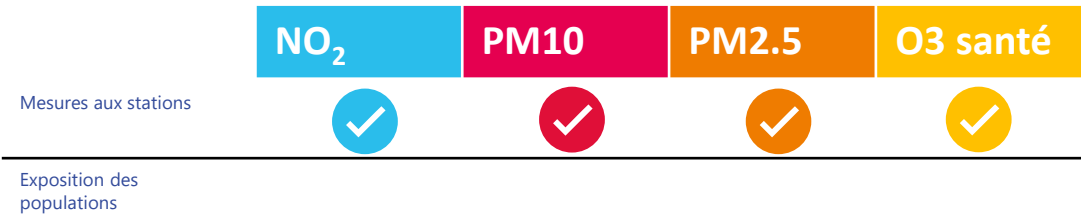
ATTEINTES DES OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES POUR LES PRINCIPAUX POLLUANTS

Stations de mesure représentatives du département de la Haute-Savoie
(évolution des moyennes annuelles de 2010 à 2023)



Dépassements réglementaires pour les principaux polluants aux stations de mesure
et par modélisation (pour évaluer l'exposition des populations) en Haute-Savoie en 2023

Seul un dépassement mesuré par une station constitue un dépassement avéré entraînant la comptabilisation de la population exposée



Les valeurs réglementaires sont respectées sur le département.

Une réglementation en évolution

ETAPES ET CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DE LA FUTURE DIRECTIVE



Trilogue entre les 3 instances

- Points soumis à discussion :
- Les échéances
 - Les dérogations
 - Les polluants considérés
 - Les modalités d'action en justice pour les citoyens et les associations

LA RÉGLEMENTATION EN AIR EXTÉRIEUR EN COURS DE RÉVISION

Paramètre		Valeur réglementaire européenne actuelle	Seuils OMS 2021	Projet de révision Directive * Seuils visés en 2030
DIOXYDE D'AZOTE NO ₂	Moyenne annuelle	Valeur limite 40 µg/m ³	10 µg/m ³	20 µg/m ³
PARTICULES PM10	Moyenne annuelle	Valeur limite 40 µg/m ³	15 µg/m ³	20 µg/m ³
PARTICULES PM2,5	Moyenne annuelle	Valeur limite 25 µg/m ³	5 µg/m ³	10 µg/m ³
OZONE O ₃	Nb de jours de dép. de la moy. glissante 120 µg/m ³ sur 8 heures	Valeur cible 25 jours par an	-	18 jours
	100 µg/m ³ sur 8 heures	-	3 jours par an	-



Situation réglementaire — Épisodes de pollution

BILAN DES ÉPISODES DE POLLUTION

Haute-Savoie

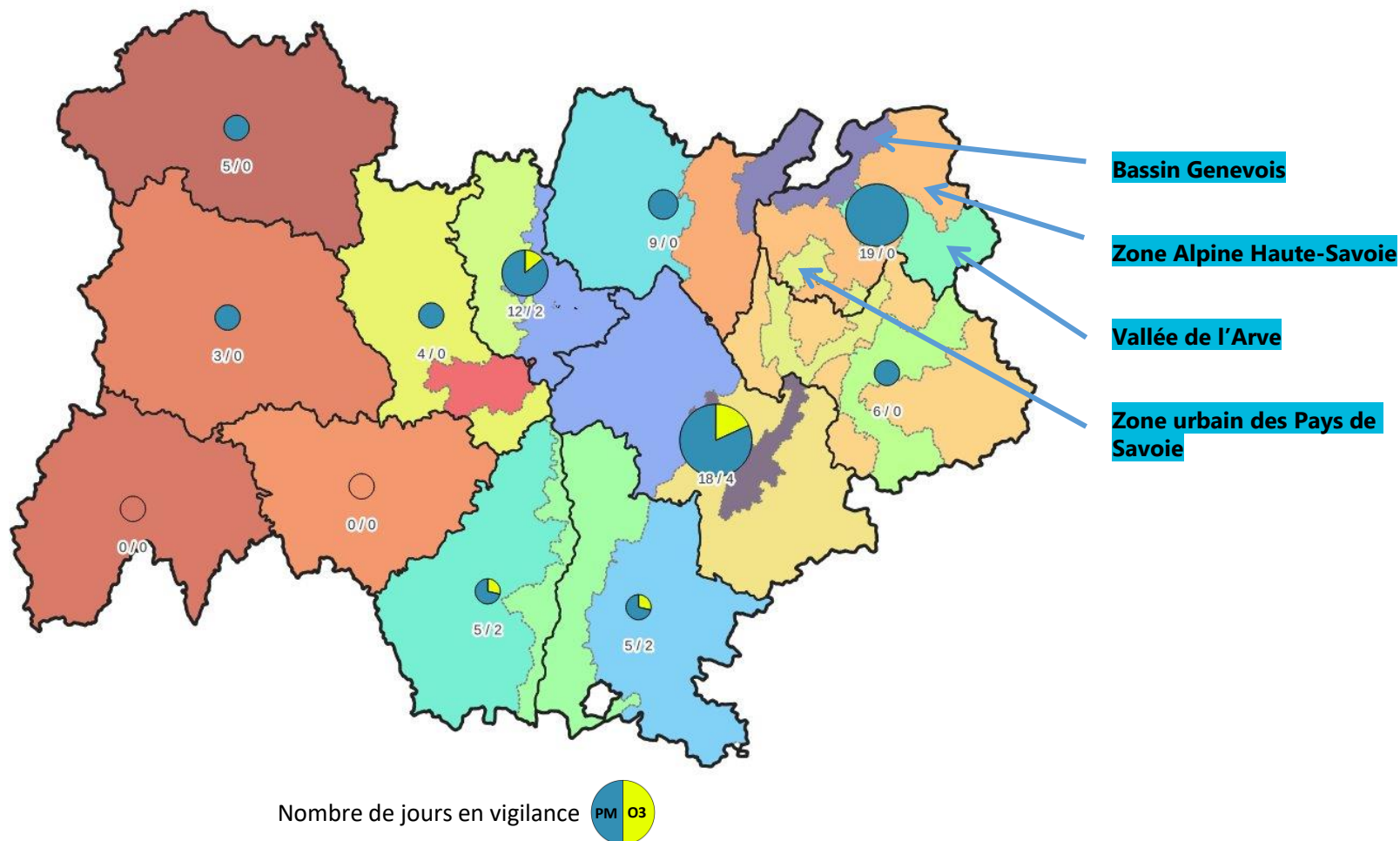
En 2023, avec 19 jours de vigilance la Haute-Savoie est le département le plus touché, derrière l'Isère (22 jours).

Cette année, deux départements n'ont pas connu de jour de vigilance.

Les PM10 sont à l'origine de la majorité des vigilances sur tous les départements.

9 Préfectures ont été amenées à mettre en place des actions de réductions des émissions durant l'année 2023.

Le département de la Haute-Savoie comprend 4 bassins d'air :



BILAN DES ÉPISODES DE POLLUTION

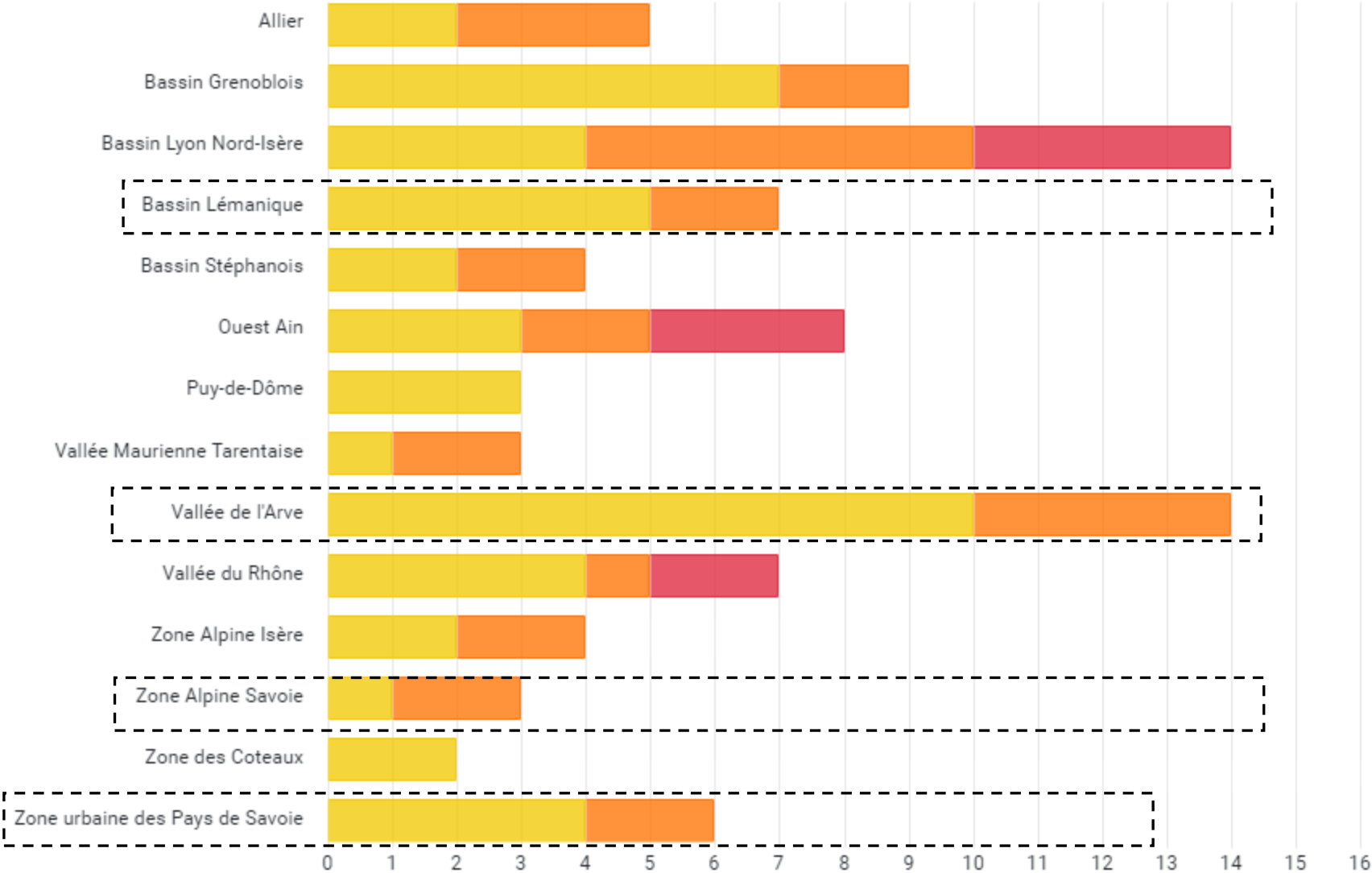
Haute-Savoie

Le Bassin Lyonnais Nord Isère est la zone la plus touchée et de la région avec la vallée de l'Arve avec 14 jours d'activation de vigilance (mais aucune vigilance rouge).

Les épisodes de poussières sahariennes ont été moins marqués que les années précédentes : deux épisodes seulement, un en mars et un en septembre.

Malgré un été anormalement chaud, les concentrations en ozone n'ont pas été aussi élevées que par le passé et aucun constat de dépassement des seuils de vigilance n'a été observé

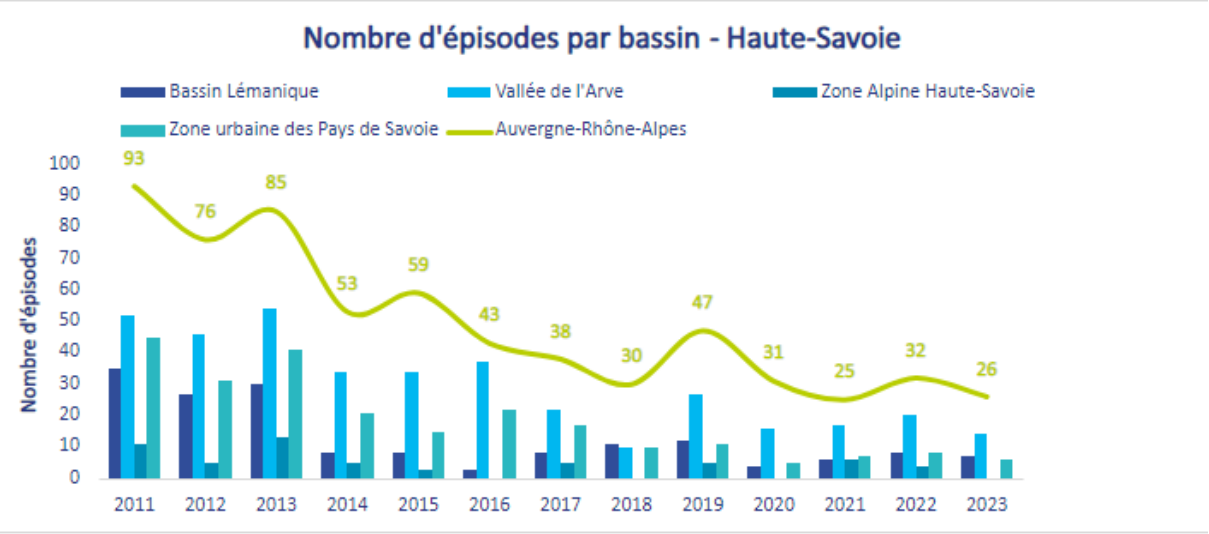
Niveaux des vigilances pollution par bassins d'air en 2023



BILAN DES ÉPISODES DE POLLUTION

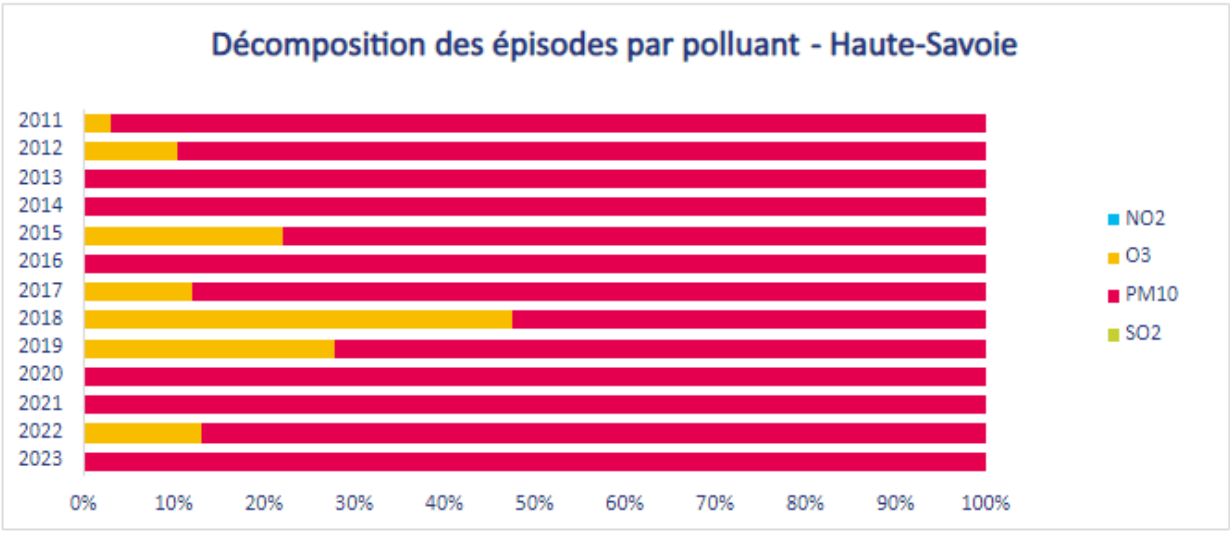
Haute-Savoie

Nombre de jours d'activation d'une vigilance de 2011 à 2023



Comme au niveau régional, le nombre de jours de vigilances pollution en Haute-Savoie diminue légèrement en 2023 par rapport à 2022.

Polluants responsables des vigilances pollution de 2011 à 2023



Les particules PM10 sont responsables de 100 % des jours en vigilance en 2023 en Haute-Savoie (70% en moyenne sur la Région).

BILAN DÉTAILLÉ DES PRÉVISIONS

Notion de jours à risque

→ Définition de critères cumulatifs pour **déterminer un « jour à risque »** :

- ☐ concentrations modélisées > **90% du seuil d'information**
- ☐ sur plus de **25 km²** en Auvergne Rhône-Alpes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
janv																															
févr																															
mars																															
avr																															
mai																															
juin																															
juil																															
août																															
sept																															
oct																															
nov																															
déc																															

→ 1 année = 7665 cas (365 jours, 21 bassins d'air)

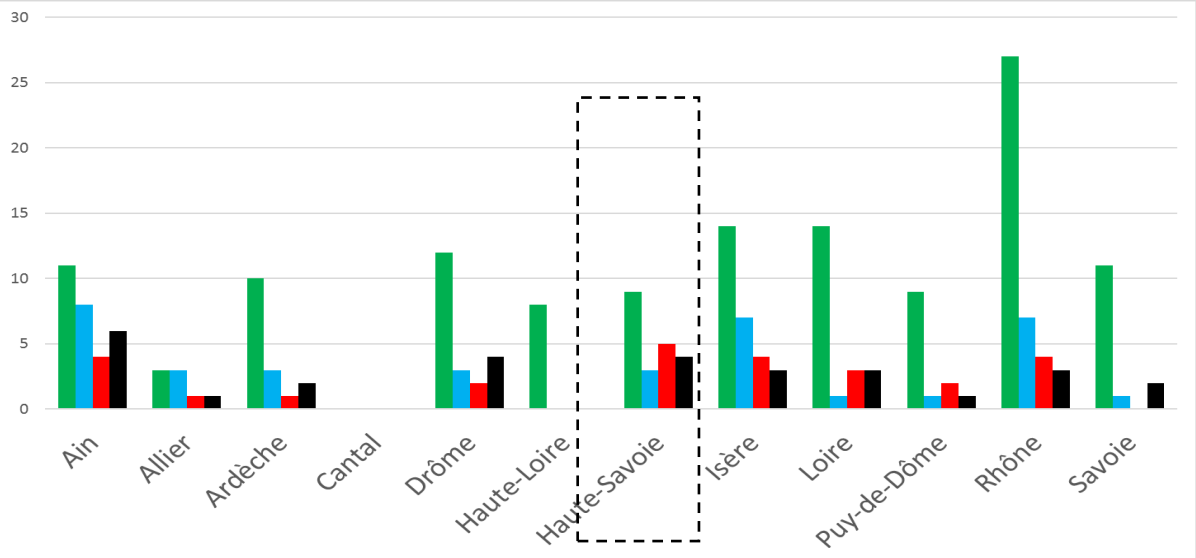
→ En 2023, 62 jours caractérisés comme « à risques » (~17%), soit 1302 cas de décision via l'expertise humaine

→ 3 mois sans jours caractérisés comme « à risques » : avril , mai et novembre

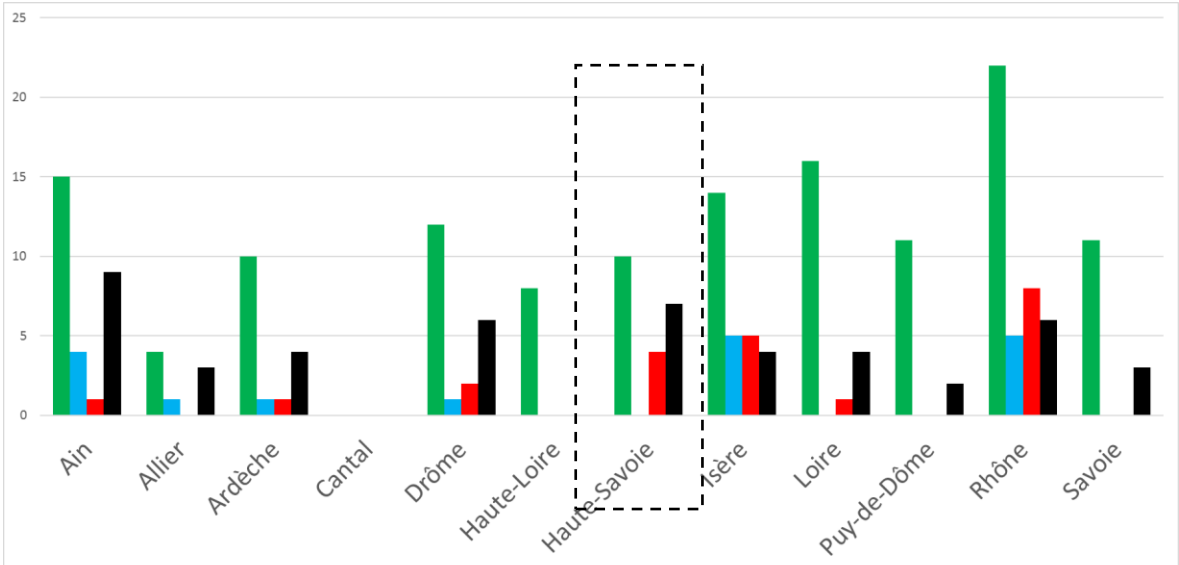
BILAN DETAILLE DES PREVISIONS

Par département

➔ Prévisions pour le jour même



➔ Prévisions pour le lendemain



■ jours à risque sans déclenchement et sans constat ■ jours à risque avec déclenchement et constat
■ jours à risque avec déclenchement sans constat ■ jours à risque avec dépassement manqué

➔ Pourcentage de dépassement manqué car retombée de particules désertiques : ~10 %

A background image showing a cyclist in a dark jersey and helmet riding a road bike past a light-colored car. The entire image is overlaid with a semi-transparent blue filter and has a horizontal motion blur effect. The title 'Situation sanitaire' is centered in white text, with a short white horizontal line positioned directly below it.

Situation sanitaire

LE SEUIL DE RÉFÉRENCE CHOISI POUR L'EXPOSITION DES POPULATIONS

La publication des **nouvelles valeurs guides de l'OMS** en septembre 2021 a conduit à un décalage important entre les valeurs de références sanitaires et les **valeurs réglementaires**. En fonction des polluants la valeur sanitaire peut-être d'1 à 5 fois plus faible que la valeur réglementaire.

Polluants	Durée	Seuils de référence OMS 2005 (ref)	Seuils intermédiaires				Seuils de référence OMS 2021 (ref)
			1	2	3	4	
PM _{2.5} (µg/m³)	Année	10	35	25	15	10	5
	24 heures ^a	25	75	50	37.5	25	15
PM ₁₀ (µg/m³)	Année	20	70	50	40	30	15
	24 heures ^a	50	150	100	75	50	45
NO ₂ (µg/m³)	Année	40	40	30	20	-	10
	24 heures ^a	-	120	50	-	-	25
O ₃ (µg/m³)	Pic saisonnier ^b	-	100	70	-	-	60
	8 heures ^a	100	160	120	25 dépassements par an ^c		100
SO ₂ (µg/m³)	24 heures ^a	20	125	50	-	-	40
CO (mg/m³)	24 heures ^a	-	7	-	-	-	4

µg : µg/m³ (3 à 9 jours de dépassement par an)
^a 99^e (3 à 9 jours de dépassement par an)
^b Moyenne de la concentration moyenne quotidienne maximale d'O₃ sur 8 heures au cours des six mois consécutifs où la concentration moyenne d'O₃ a été la plus élevée
Remarque : l'exposition annuelle et l'exposition pendant un pic saisonnier sont des expositions à long terme, tandis que l'exposition pendant 24h et 8heures sont des expositions à court terme.

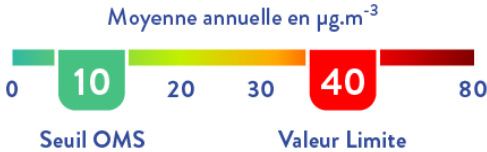
Seuils réglementaires

Valeurs guides OMS

Bien que nos outils de modélisation soient construits et calibrés pour répondre au référentiel réglementaire (calcul d'incertitudes et évaluation de l'exposition de la population à l'échelle des Zones Administratives de Surveillance et pour une comparaison aux valeurs réglementaires), nous nous permettons de fournir dans les diapositives suivantes à titre indicatif des informations sur l'exposition des populations à l'échelle du département ou des EPCI.

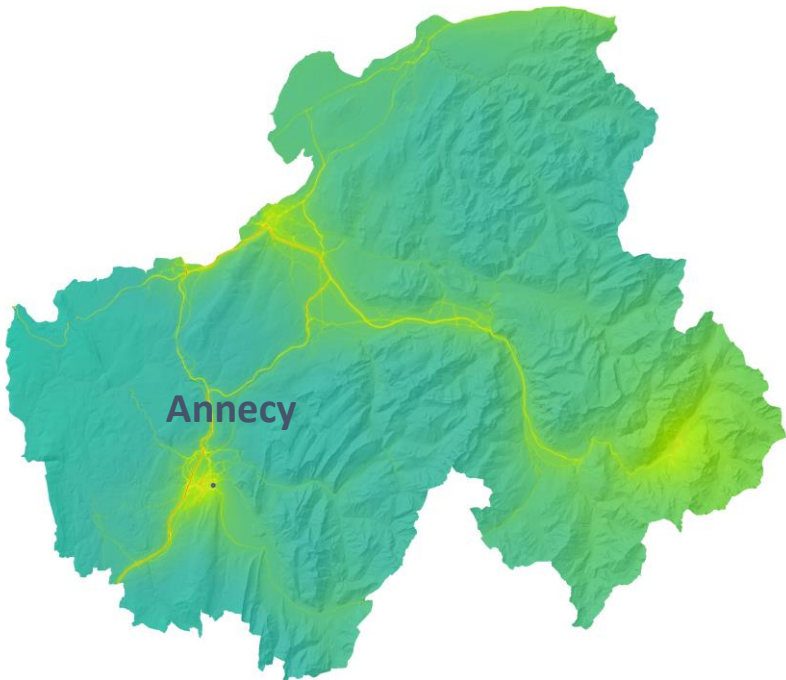
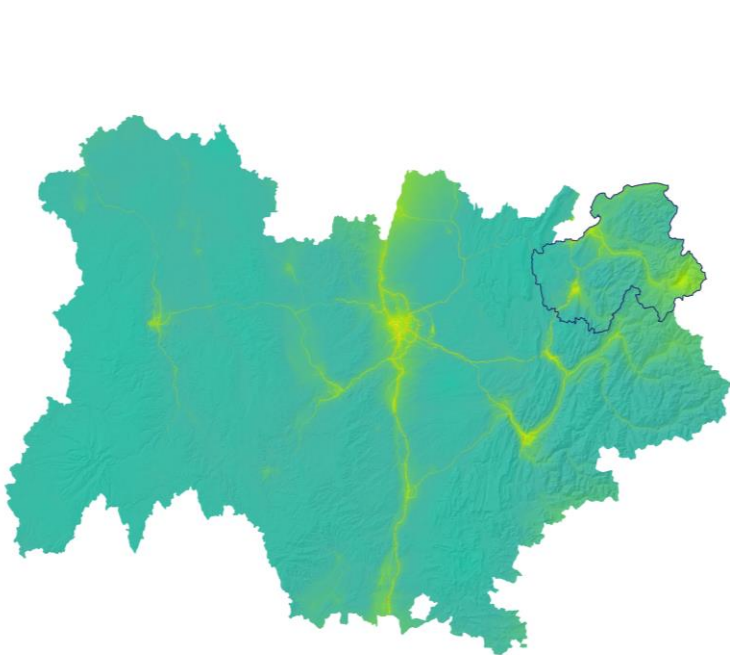
DIOXYDE D'AZOTE

Situation sanitaire



NO₂

Si la valeur limite réglementaire est bien respectée, une large part de la population (69%) reste au dessus de la recommandation de l'OMS.



NO₂

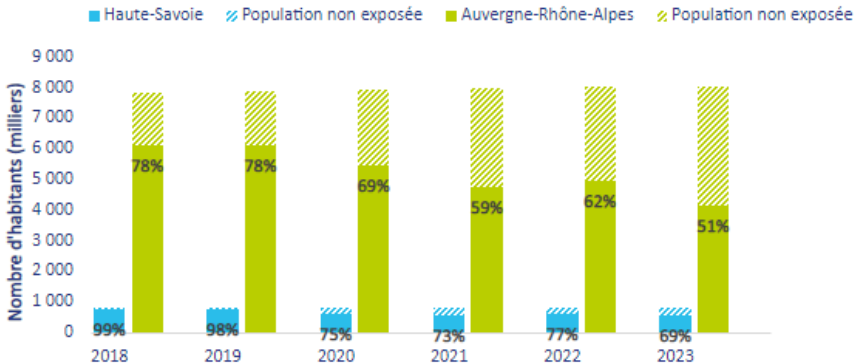
Valeur recommandée OMS

RÉGION 4 149 400 habitants (51% pop)

HAUTE-SAVOIE 575 100 habitants (69 % pop)

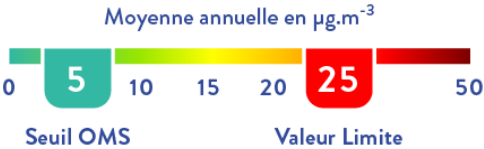
• CA du Grand Annecy 162 500 habitants (78 % pop)

Évolution de la population exposée - NO₂ Valeur guide annuelle OMS



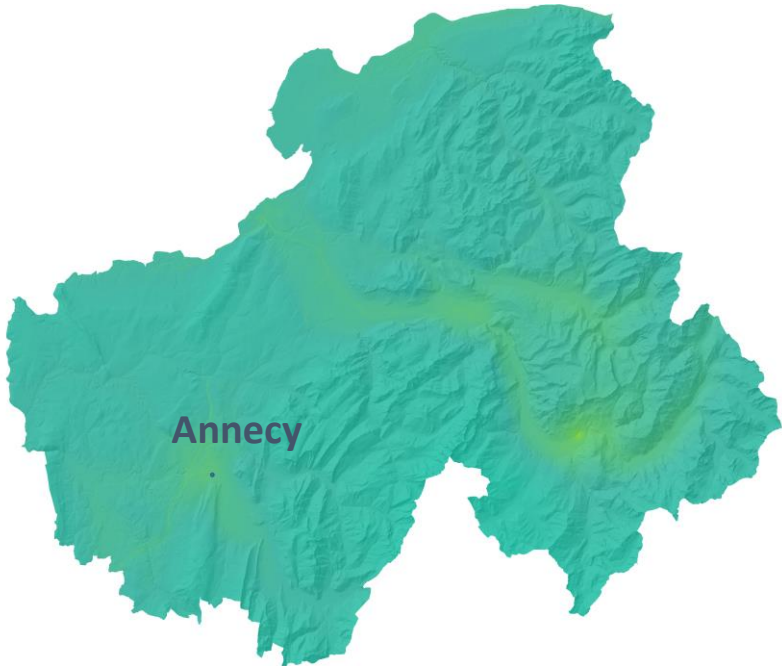
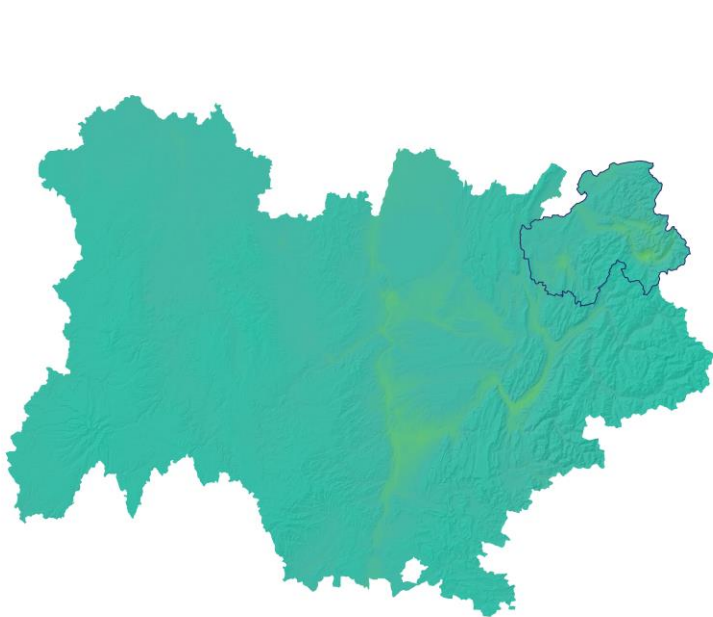
PARTICULES FINES (PM2,5)

Situation sanitaire



PM2,5

Si la valeur limite réglementaire est bien respectée, la quasi-totalité de la population (99%) reste au dessus de la recommandation de l'OMS.



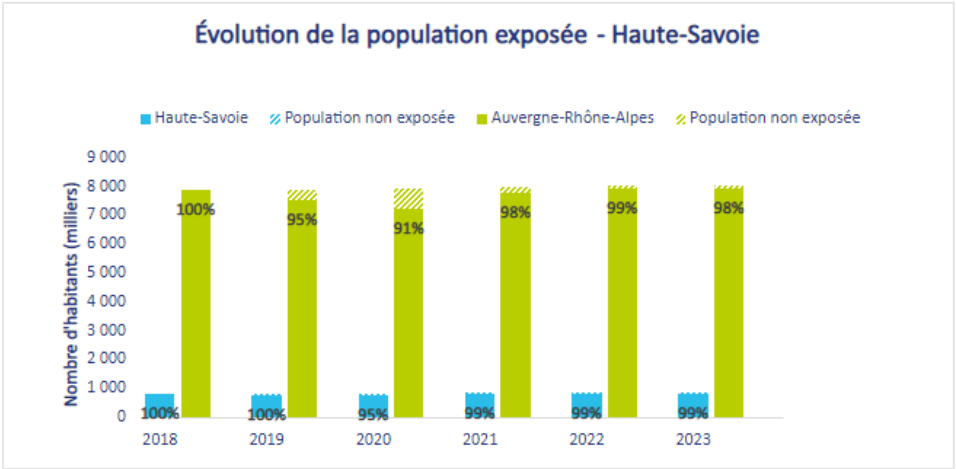
PM_{2,5}

Valeur recommandée OMS

RÉGION 7 954 000 habitants (98% pop)

HAUTE-SAVOIE 829 600 habitants (99%)

• CA du Grand Annecy 209 400 habitants (100%)



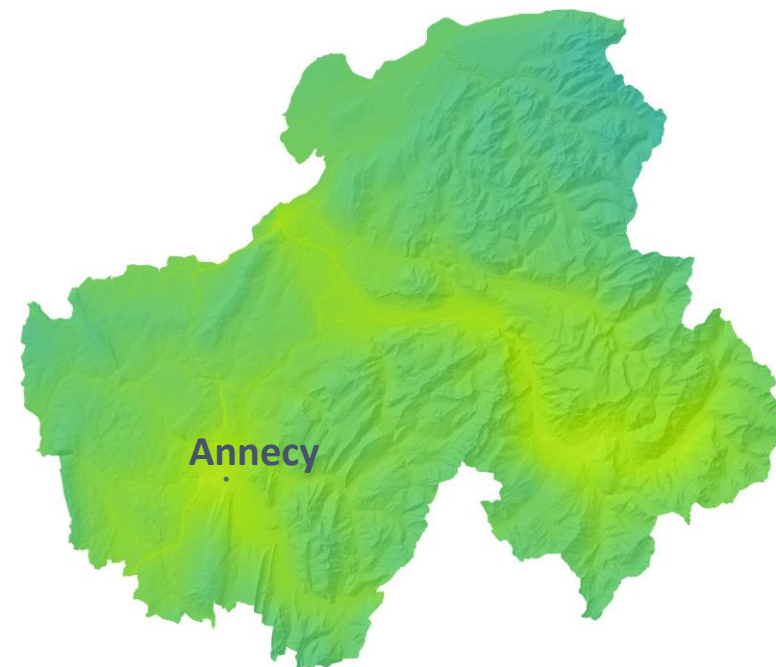
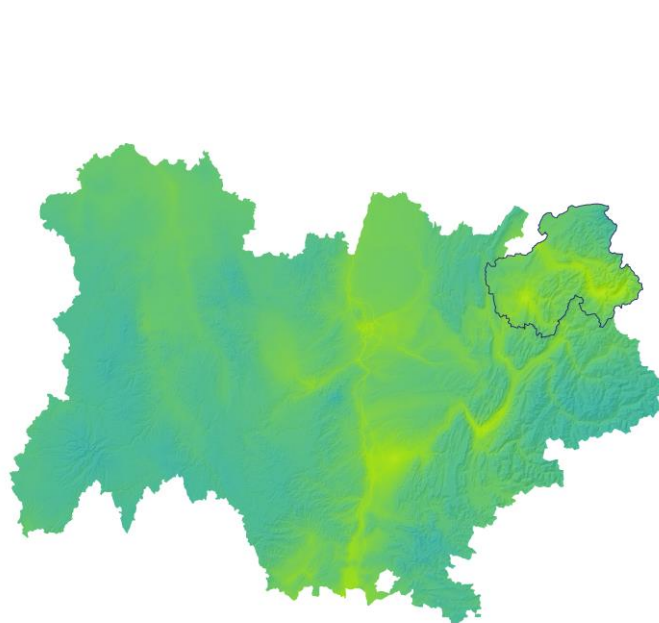
PARTICULES (PM10)

Situation sanitaire



PM10

La valeur limite réglementaire est bien respectée mais 16% de la population du département reste au dessus de la recommandation de l'OMS. Une grande partie des habitants du Grand-Annecy (72%) sont impactés.



PM₁₀

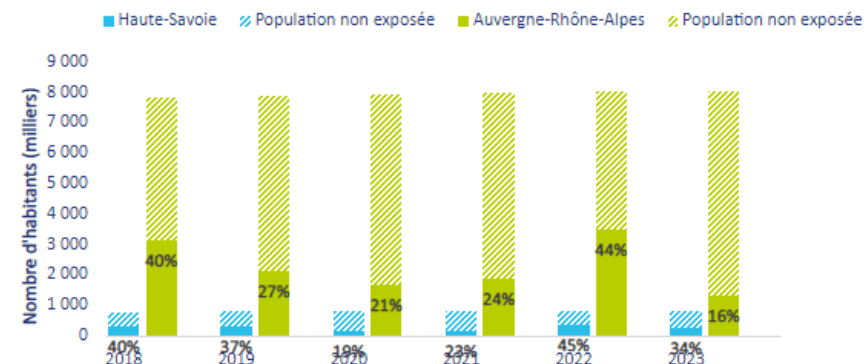
Valeur recommandée OMS

RÉGION 1 324 600 habitants (44% pop)

HAUTE-SAVOIE 283 500 habitants (34% pop)

• CA du Grand Annecy 151 300 habitants (72% pop)

Évolution de la population exposée - Haute-Savoie



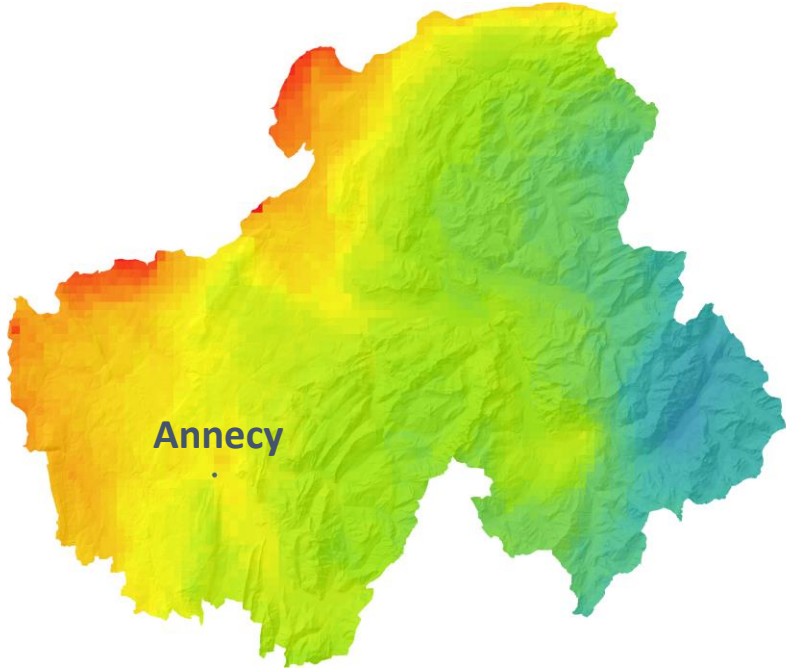
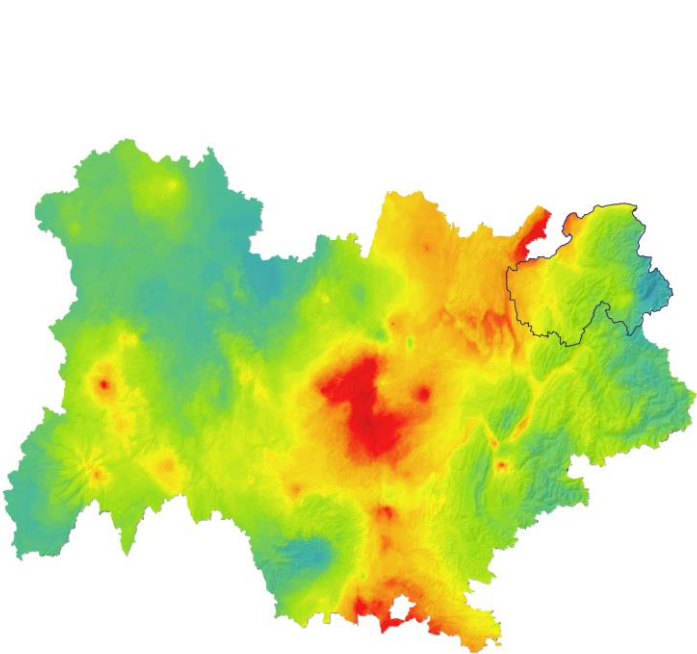
OZONE

Valeur cible pour la santé



Annecy

La valeur cible pour la santé est respectée pour la quasi-totalité de la région et la totalité du département.



O₃

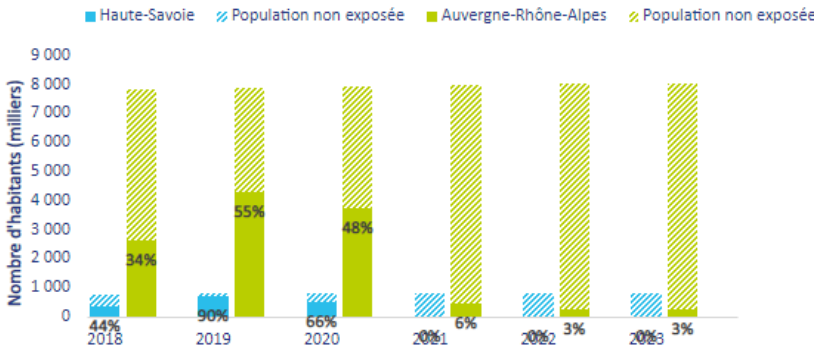
Valeur cible santé

RÉGION 278 500 habitants (3% pop)

HAUTE-SAVOIE 1600 habitants (0%)

• CA du Grand Annecy 0 habitants

Évolution de la population exposée - Haute-Savoie





Qualité de l'air et effets sur la biodiversité

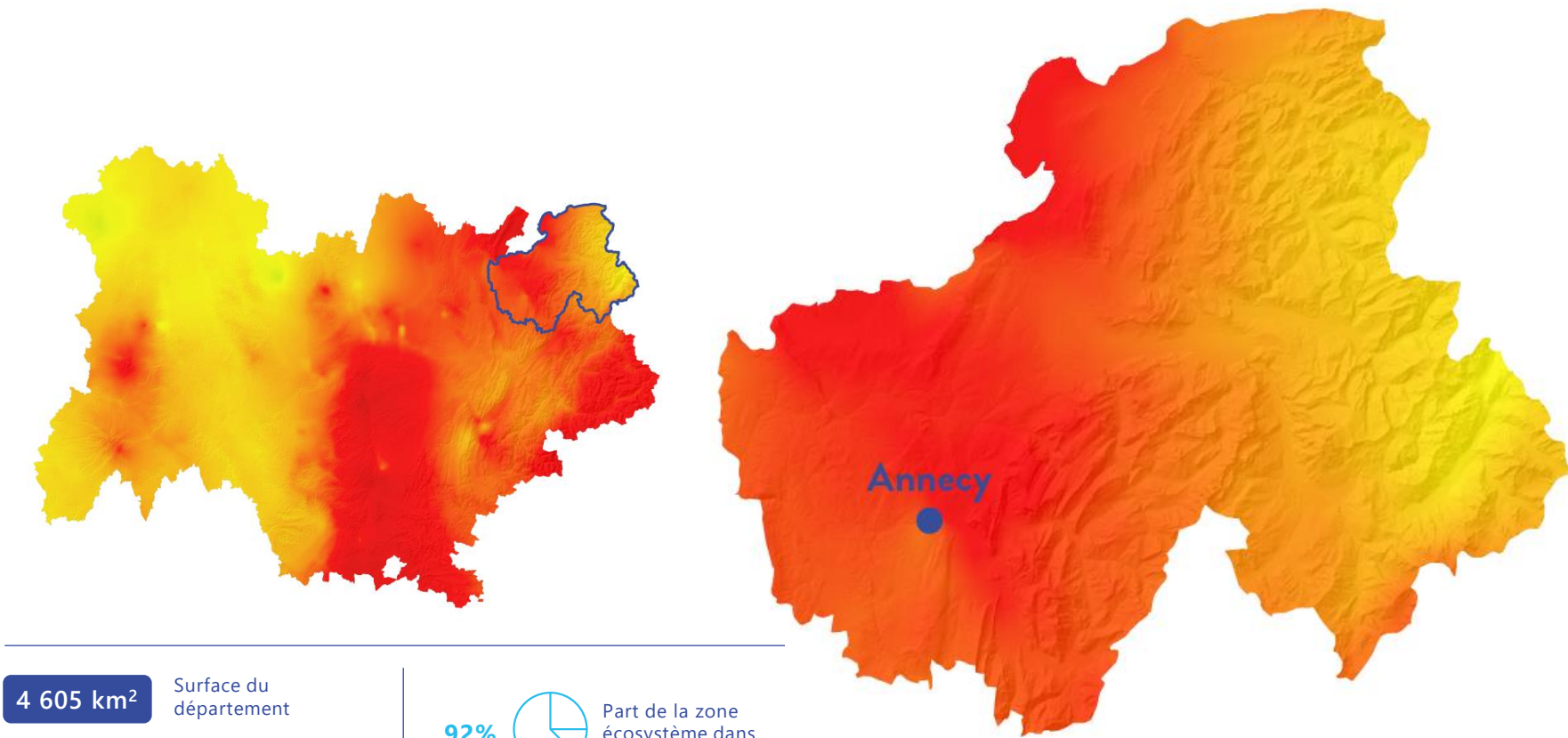
OZONE

Valeur cible pour la végétation

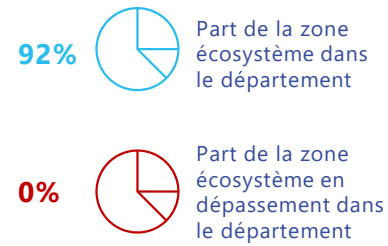
Un fort impact de l’ozone sur la croissance de la végétation est constaté encore cette année en Haute-Savoie.



O3
Végétation



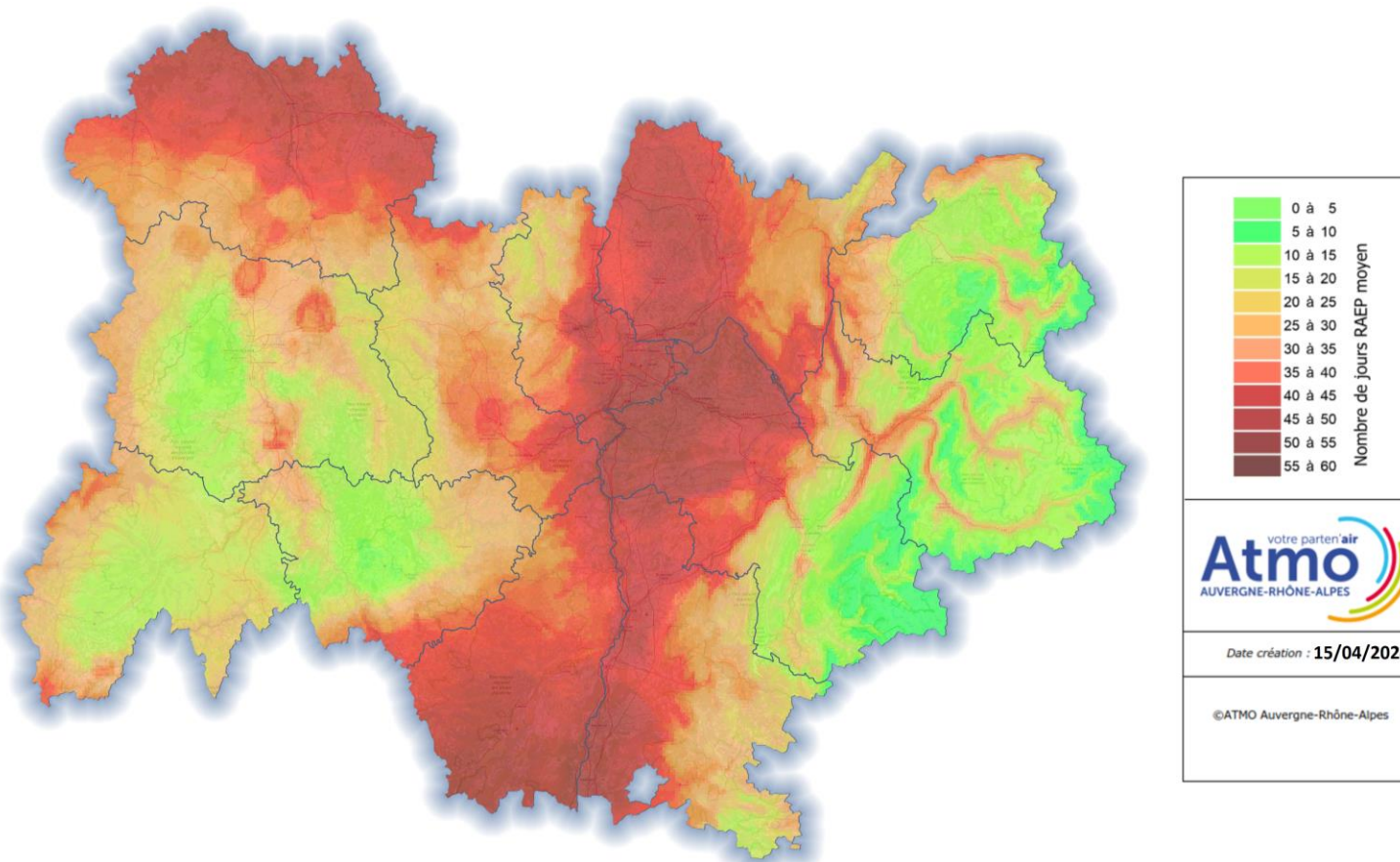
4 605 km ²	Surface du département
4 215 km ²	Surface de la zone écosystème dans le département
2 km ²	Surface de la zone écosystème en dépassement dans le département



Evaluation de l'exposition de la population à l'ambrosie à l'échelle régionale

L'année 2023 marque une progression notable de l'ambrosie sur la région.

Les zones impactées par un RAEP « moyen » plus de 40 jours par an (ensemble de la période de pollinisation de l'ambrosie) se sont étendues à partir de l'axe central de la région. Le nord de l'Auvergne voit également une forte présence de la plante, particulièrement dans l'Allier. Les zones de front (Avant-pays savoyard, Loire et certaines vallées alpines notamment) sont touchées plus de 20 jours par an. Sur le reste de la région, seules les zones d'altitude sont totalement épargnées.



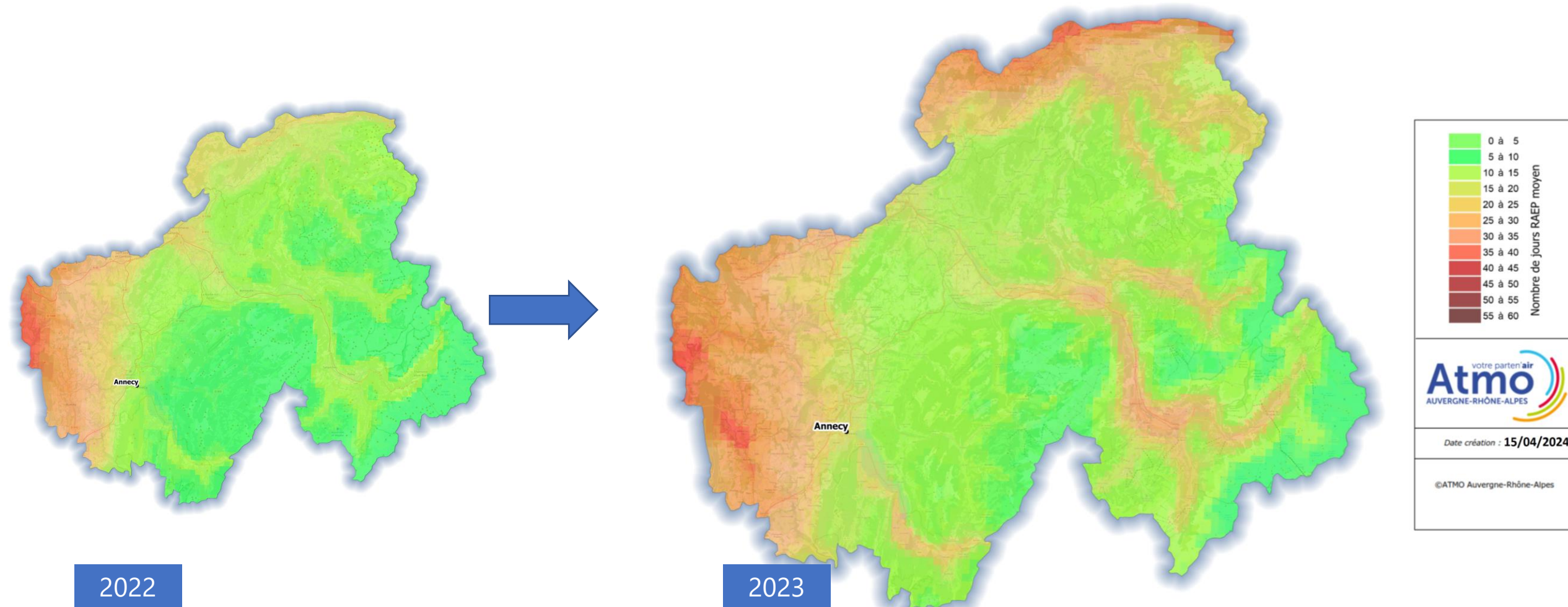
En 2023, 79,2% de la population exposée plus de 20 jours à un RAEP moyen ou supérieur

Travaux réalisés grâce aux financements de :



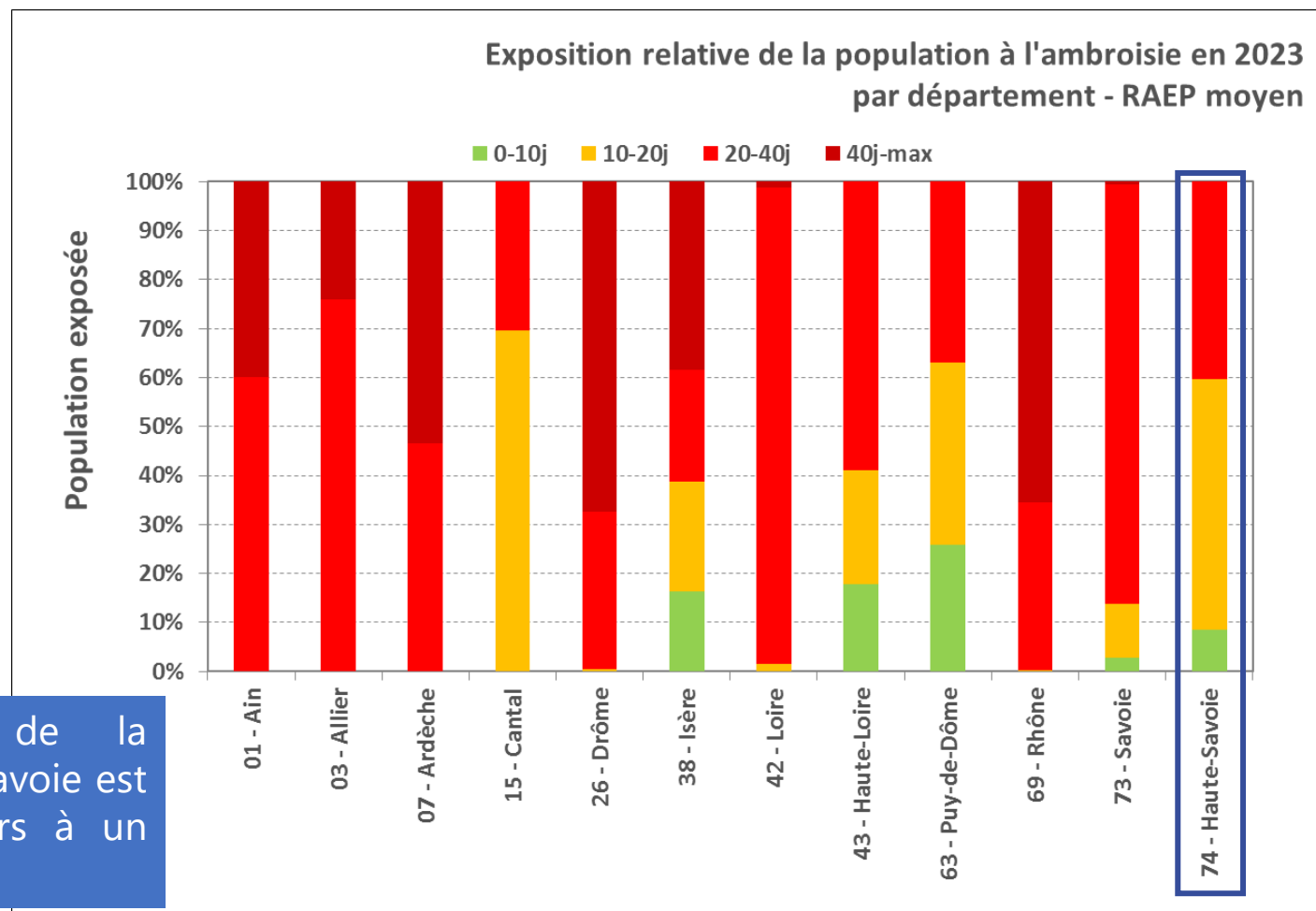
Résultats en Haute-Savoie

La Haute-Savoie est le département le plus épargné par l'ambroisie. L'extrémité ouest et le bassin lémanique sont touchés de manière importante. Presque partout ailleurs, la durée d'exposition à un RAEP moyen est comprise entre 0 et 15 jours.



Résultats en Haute-Savoie

Environ 40% de la population du département est soumise à un RAEP moyen plus de 20 jours durant la saison pollinique.



En 2023, environ 40 % de la population de la Haute-Savoie est exposée plus de 20 jours à un RAEP moyen ou supérieur.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Aucun dépassement réglementaire en Haute-Savoie.
- Tendance à l'amélioration globale de la qualité de l'air enregistrée ces 15 dernières années, liée à la baisse régulière des émissions d'année en année
- Pour autant, les niveaux de particules stagnent depuis 2019
- L'ozone reste une exception avec une variation positive de ses niveaux moyens annuels
- L'ozone pose des problèmes au niveaux des valeurs moyennes mais, malgré les chaleurs, les phénomènes de pics ne sont plus observés (pas d'épisode de pollution lié à l'O₃)
- La situation sanitaire en lien avec les seuils de l'OMS est mauvaise pour les PM_{2,5} sur l'ensemble de la région. Elle est préoccupante pour le NO₂ sur les zones urbanisées.
- Le nombre de jours d'activation des vigilances est plutôt stable depuis 2020 . Ces activations sont majoritairement été liées aux particules.



Merci de votre attention !

.....
www.atmo-auvergnerhonealpes.fr
.....



Service gratuit disponible sur les magasins
d'applications et sur www.airtogo.fr